**ADEPAL-PPR**

**Groupe ’’Vivre et vieillir sur le Plateau’’**

Compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2019 (13)

**L’enquête**

On se fixe pour objectif d’en faire la synthèse fin janvier 2020. Ceci nécessite que toutes les données des questionnaires soient reportées dans les tableaux appropriés **au plus tard le 15 janvier 2020**

         **Binômes GF-MV :**

         **Binômes RB-SG-VV-PPAS:**

         **Binômes BD -GF-BM :**

         **Binôme VA :**

Il serait également souhaitable :

-de récupérer tous les questionnaires qui ont été remis aux habitants

- de rencontrer TOUS les habitants de plus de 80 ans non encore contactés, en donnant la priorité aux personnes qui sont seules.( environ 12 personnes à St Bé et 6 à St Hil).

On compte sur les différents binômes pour choisir les personnes concernées ( nées avant 1940) dans le tableau  ‘’liste des personnes de + 80ans’’en PJ

**Après la réunion avec les travailleurs médico-sociaux.**

Le Service actuel d’aide à domicile de l’ADMR de PPR ne donne satisfaction ni aux usagers, ni aux personnels employés (cf. Compte rendu n°12).

Pour envisager des améliorations et formuler des propositions nous proposerons une rencontre du groupe ‘’Vivre et vieillir sur le Plateau) avec les Présidents des associations ADMR locales, Jacques RAOUX (SAD) , Michel SAINT-MARTIN (CSI) et Véronique BROUST membre du CA des 2 associations ( dates proposées 10 ou 15 ou 16 janvier 2020) (projet d’invitation en annexe).

Comme un meilleur fonctionnement du SAD-ADMR nécessitera très probablement des moyens financiers supplémentaires, nous demanderons ensuite aux Elus municipaux et au CCAS de nous recevoir.

**Réunion de l’ADEPAL-PPR avec la municipalité**.

Les Maires souhaitent rencontrer l’ADEPAL-PPR début janvier.

Après le refus de nous accorder une subvention nous aborderons les sujets suivants :

* Financement de l’impression de l’annuaire des services locaux. .(un devis sera préalablement demandé)
* Prise en charge du montant de l’assurance pour le groupe d’intervenants bénévoles.
* Indemnisation pour l’enquête auprès des plus de 65 ans (ABS=Analyse des besoins sociaux) . L’épaisseur du rapport de synthèse sera proportionnelle au montant accordé. On rappelle que plus de 10000 euros ont été attribués au titre du patrimoine culturel, notre demande sera l’occasion de mesurer l’importance qu’accordent nos élus au vieux patrimoine humain !
* Puis nous interrogerons nos élus sur leur volonté de contribuer à améliorer le fonctionnement du SAD-ADMR.

Il y a peu d’espoir que nos demandes effectuées il y a un an et restées sans réponses soient prises en compte à 3 mois de la date du renouvellement des conseils municipaux.

**Prochaines réunions**:

Avec l’ADMR (ceux qui le souhaitent) **10 ou 15 ou 16 janvier 2020**

Et pour tous le **17 janvier 2020 20 heures**

**Le lieu sera plus tard indiqué**